

# CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

*Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.*

## AIRBUS

### Avions A300

Inverseur de poussée (ATA 78)

#### APPLICABILITE:

Avions AIRBUS A300 modèles B4-120 et B4-220 (équipés de moteurs PRATT & WHITNEY P&W JT9D-59A), tous numéros de série.

#### RAISONS :

Suite à un incident survenu en novembre 1998 concernant le déploiement d'un inverseur de poussée en vol sur A300-600 équipé de moteur P&W 4158, les analyses menées par AIRBUS sur le système inverseur de poussée des moteurs P&W JT9D-59A avaient conduit à rendre obligatoire la désactivation des inverseurs de poussée de ces moteurs par la Consigne de Navigabilité (CN) 2000-353-320(B).

Faisant suite à des travaux portant sur l'amélioration du système inverseur de poussée des moteurs P&W JT9D-59A, la présente CN reprend les exigences de la CN 2000-353-320(B) et rend impératives la modification et la réactivation des inverseurs de poussée de ces moteurs avant le 30 juin 2002.

Cette CN vise à prévenir le déploiement en vol d'un inverseur de poussée.

La Révision 1 de cette CN introduit la Révision 1 de l'AOT A300-78A0020 et rend obligatoire, dans le cadre de la réactivation des inverseurs de poussée et du programme d'entretien associé, l'application de tâches supplémentaires sur les transmissions flexibles de commande des vérins asservis, en complément de celles requises sur les transmissions flexibles de commande des vérins principaux.

#### ACTIONS :

##### A. Désactivation des inverseurs de poussée :

Avant le 31 août 2000 désactiver les deux inverseurs de poussée en suivant les instructions du "All Operators Telex" AIRBUS INDUSTRIE (AOT) A300-78A0018 du 7 août 2000.

**Nota :** Cette désactivation était requise par la CN 2000-353-320(B).

.../....

n/GH

Date : 23/01/2002

**AIRBUS**  
**Avions A300**

**2001-601(B) R1**

**B. Réactivation des inverseurs de poussée :**

B.1) Avant le 30 juin 2002, modifier et réactiver les inverseurs de poussée suivant les instructions du paragraphe 4.2.1 de l'AOT A300-78A0020 à la révision 1.

Les avions qui ont accompli les instructions du paragraphe 4.2.1 de l'AOT A300-78A0020 à l'édition originale doivent accomplir les actions supplémentaires requises par cet AOT à la Révision 1.

B.2) A compter de la réactivation des inverseurs de poussée, effectuer les tâches d'entretien aux intervalles et suivant les instructions définies au paragraphe 4.2.2 de l'AOT A300-78A0020 à la Révision 1.

L'application du paragraphe B.1 ci-dessus rend caduques les exigences du paragraphe A de la présente CN.

---

**REF.** : "All Operators Telex" AIRBUS INDUSTRIE (AOT) A300-78A0018 du 07 août 2000  
"All Operators Telex" AIRBUS INDUSTRIE (AOT) A300-78A0020 du 08 novembre 2001  
"All Operators Telex" AIRBUS INDUSTRIE (AOT) A300-78A0020 Révision 1 du 24 décembre 2001  
Toute révision ultérieure approuvée de ces AOT est acceptable.

---

Cette Révision 1 remplace la CN 2001-601(B) du 12 décembre 2001.

La présente CN remplace les CN 2000-353-320(B) et 2000-264-316(B) qui sont annulées.

**DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :**

**CN originale : 22 DECEMBRE 2001**  
**Révision 1 : 02 FEVRIER 2002**